



### MASTRAD ÉLIGIBLE AU PEA-PME

**Paris, le 26 mars 2015 :** MASTRAD (FR0004155687 – ALMAS), marque innovante dans les ustensiles de cuisine, confirme aujourd'hui son éligibilité au dispositif fiscal PEA-PME dont le décret d'application a été publié au Journal Officiel le 4 mars 2014 (décret n°2014-283) et qui est entré en vigueur le 6 mars 2014.

Pour être éligibles au PEA-PME, les titres doivent avoir été émis par une entreprise qui répond aux critères suivants à savoir :

- être une société de moins de 5 000 salariés ;
- dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 500 millions d'euros ou le total de bilan à 2 000 millions d'euros.

Ce dispositif d'épargne bénéficiant des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) classique, devra intégrer 75% de titres de PME et ETI, dont 50% en actions, sans dépasser 75 000 euros (150 000 euros pour un couple). Ce dispositif d'épargne est cumulable avec un PEA de droit commun et chaque contribuable ne peut être titulaire que d'un PEA-PME.

**Prochain communiqué : résultats semestriels 2014/205 (au 31 décembre 2014)  
27 avril 2015 après la clôture du marché**

**A propos de MASTRAD** ([www.mastrad.fr](http://www.mastrad.fr))

Créé en 1994, MASTRAD dispose d'un savoir-faire reconnu dans la création, conception, fabrication en sous-traitance et distribution de produits innovants pour la cuisine avec un positionnement moyen haut de gamme. Avec plus de 400 références, MASTRAD propose une large gamme de produits alliant fonctionnalité, ergonomie, qualité, nouveaux matériaux, technique et design. En 15 ans, MASTRAD a su acquérir une solide notoriété auprès du grand public et des distributeurs tant en France qu'à l'international avec une présence dans une cinquantaine de pays.

**MASTRAD est coté sur Alternext Paris, marché du Groupe Euronext  
Code ISIN : FR0004155687 – Mnémo : ALMAS**



#### CONTACT

**Mastrad**  
Tél. : 01 49 26 96 00  
[investisseurs@mastrad.fr](mailto:investisseurs@mastrad.fr)